



RECRUTE

Responsable du service Réseau de Lecture Publique

Titulaire ou contractuel, Cadre d'emploi des bibliothécaires territoriaux (CAT A) / assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (CAT B)

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Président

par mail à

rejoignez-nous@mond-arverne.fr

ou par courrier :

**Mond'Arverne
Communauté
ZA Pra de Serre
63960 VEYRE-
MONTON**

Informations et contact :

Audrey PIMENTA

DGA Services à la population

04 73 77 92 79

a.pimenta@mond-arverne.fr

Réponse souhaitée avant le 15 octobre

A la suite d'une mobilité externe, **Mond'Arverne Communauté recrute son responsable du service réseau de lecture publique.**

Au sein du pôle services à la population situé à Vic-le-Comte et sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe « services à la population », **votre rôle sera de piloter et d'animer le réseau de lecture publique communautaire composé de 8 agents et de près de 50 bénévoles.**

Vous assurerez le pilotage des actions suivantes :

- **RESPONSABILITÉ DU SERVICE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE :**

- Vous contribuez à la définition de la politique de la lecture publique de la collectivité,
- Vous en assurez le pilotage et la mise en œuvre,
- Vous animez et coordonnez le réseau composé de 3 médiathèques structurantes,
- Vous pilotez et animez des projets partenariaux et transversaux, dont la coordination du programme d'animations des médiathèques,
- Vous avez en responsabilité directe l'agent cadre B, responsable des médiathèques qui collabore de façon étroite à la mise en œuvre des orientations du projet de service.

- **SUPERVISION DES 15 MEDIATHEQUES RELAIS DU TERRITOIRE :**

- Pilotage des groupes de travail thématiques (élus, professionnels, bénévoles et partenaires)
- Coordination des acteurs bénévoles
- Management des équipes de bénévoles

Profil : diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine des Métiers du livre (bac+3 et plus)

Lieu de travail :

Pôle Services à la population – 16 bd Beussat- 63 270 VIC-LE-COMTE

Rémunération : selon la grille en vigueur dans la FPT

Temps de travail :

39 heures hebdomadaires (cat A) / 37,5h (CAT B) (23 jours RTT en sus des congés cat A), (15 jours en sus des congés cat B) + CNAS

Poste à pourvoir au 1^{er} novembre 2020

Rejoignez une collectivité qui